

MONTRÉAL PLUS



Robert Walker



Le vol d'autos: porte d'entrée dans le crime

Page 3

Couple gay harcelé: le procès reporté

Page 2

La Presse

CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | MERCREDI 21 NOVEMBRE 2001

PETITES ANNONCES > DÉCÈS

RIMA ELKOURI

relkouri@lapresse.ca



La colère des profs

De loin, on aurait dit que c'était l'heure de la récré. Une récré sans enfants.

Sur les airs de la chanson *Aux portes du matin*, des profs en grève hurlent leur colère. Au lieu de frapper comme Richard Séguin « aux portes du matin », ils disent frapper « aux portes d'la grosse machine ». L'heure n'est pas à la poésie.

Nous sommes dans le quartier Saint-Michel, devant l'école secondaire Joseph-François-Perreault. Nous pourrions tout aussi bien être devant n'importe quelle autre école publique à Montréal.

Où sont les élèves ? Ils ont été « pris en otage », disent des parents. Qui sont les méchants ravisseurs ? Les profs, évidemment. L'heure n'est pas à la nuance.

Je me suis longuement entretenue avec un de ces « ravisseurs ». Un interrogatoire en règle. Il s'appelle Michel Leboeuf. Il a 40 ans. Il enseigne le français en première secondaire.

Pourquoi enseigne-t-il ? Par conviction profonde que l'éducation est quelque chose de fondamental, me dit-il. Par amour de la langue française. Par amour de la littérature. Par désir, aussi, de transmettre cet amour.

Pourquoi fait-il la grève ? Parce que le gouvernement ne reconnaît pas son travail, me dit-il. Parce que ce n'est pas normal de gérer des écoles comme des usines de saucisses. Parce que l'enseignement n'a rien à voir avec du 9 à 5.

Déclencher une grève illégale tout en disant que l'enseignement est fondamental : n'y a-t-il pas là une contradiction ? Michel Leboeuf n'est pas de cet avis. C'est justement parce qu'il croit qu'on devrait faire de l'éducation et de la culture une priorité qu'il est là, debout sur le trottoir, brandissant une pancarte.

Des automobilistes klaxonnent, en signe d'appui aux professeurs.

Des élèves, heureux d'être en congé, viennent saluer leurs profs. « J'ai bien dormi ce matin ! » lance Daniela, 15 ans, qui trouve ça bien « chien » que les enseignants soient si peu payés, même si ça permet de faire la grasse matinée.

Enseigner n'est pas un travail de fonctionnaire, me dit Michel Leboeuf. Rangez vos calculatrices et venez donc faire un tour devant une classe de 35 « volcans en puissance ». Venez passer une journée dans cette école du quartier Saint-Michel, venez goûter à ce merveilleux cocktail fait de pauvreté, de chômage, de violence, de familles éclatées, de nouveaux arrivants. Venez rencontrer les élèves issus de familles où le revenu moyen est de moins de 25 000 \$. Venez dans la classe de ce prof qui est obligé d'acheter des muffins à ses élèves au ventre vide. Venez et vous verrez, me dit Michel Leboeuf.

En milieu défavorisé, l'école a un mandat assez incroyable, souligne-t-il. Car un enfant, c'est un tout. S'il est perturbé, n'essayez pas de lui enseigner quoi que ce soit. Sa tête sera ailleurs. Avec des problèmes sociaux à la pelle, dans une école où on compte un seul psychoéducateur pour 1500 élèves, comment faire ? Avec des classes de 35, comment s'adapter aux besoins de chacun ?

Comme plusieurs de ses collègues, Michel Leboeuf est à bout de souffle. Il quitte l'école épuisé. Et, une fois à la maison, son travail est loin d'être terminé. Il doit préparer le cours du lendemain, corriger les travaux des élèves.

Lui-même issu d'un milieu modeste où la culture n'était pas pain quotidien, Michel Leboeuf tient à tout prix à donner aux jeunes le goût de lire. Pour ce faire, il ne compte pas ses heures. Il a notamment monté une bibliothèque personnelle qui lui permet de prêter des livres à ses élèves. Quand il voit les yeux d'un adolescent s'illuminer après une lecture, c'est sa « minute de gloire », dit-il.

Mais quand, malgré tous ces efforts, le ministre de l'Éducation vient lui dire qu'il ne travaille que 35 heures, il se sent insulté, méprisé.

Ses collègues abondent dans le même sens. « C'est la première fois depuis 10 ans que je suis pour la grève. Quand je me fais dire que je travaille à temps partiel, je ne le prends pas ! » lance Marie-Andrée Lalime, professeure de géographie.

« Ce qui est le plus embêtant, souligne son collègue Martin Bibeau, c'est que le gouvernement essaie de nous faire porter l'odieuse de la facture. Mais au départ, les profs n'ont rien demandé ! C'est le gouvernement qui a adopté la loi sur l'équité salariale ! Voyant la facture salée, il essaie de minimiser notre tâche avec toutes sortes de calculs malhonnêtes. »

De loin, on aurait dit une récré. De près, on sent la colère. On voit des profs aussi révoltés que leurs élèves. Des volcans fatigués.

Harel n'en démord pas

80 % des contribuables de la nouvelle ville profiteront d'une baisse de l'impôt foncier, selon la ministre

MARIE-CLAUDE GIRARD

Critiquée par l'opposition à propos des baisses d'impôt foncier moins importantes que prévu dans la nouvelle ville de Montréal, la ministre Louise Harel a tenu à répéter hier que 82 % des ménages montréalais, locataires compris, verront bel et bien leur fardeau fiscal diminuer.

La ministre des Affaires municipales et de la Métropole considère que les propriétaires de logements réduiront les loyers s'ils obtiennent une baisse de leur avis d'imposition. Ou qu'à l'inverse, les locataires invoqueront les baisses d'impôt foncier de leurs propriétaires pour réclamer des réductions de loyer à la Régie du logement, comme le prévoit un article du projet de loi sur la régie actuellement à l'étude en commission parlementaire.

M^{me} Harel se fie au budget préparé par le comité de transition, qui prévoit des baisses pour 187 584 contribuables (54,2 %) de l'île de Montréal. Or, ces baisses ont été calculées en fonction d'un taux de taxation théorique, et non du taux réellement payé en 2001. Ce taux théorique a été fixé pour atténuer les effets des baisses d'impôt foncier artificielles accordées cette année par certaines municipalités. Pour le contribuable, la facture ne sera pas nécessairement moins importante là où le fardeau fiscal doit baisser en théorie.

Par exemple, à Montréal-Nord, le propriétaire d'une maison évaluée à 115 000 \$ aurait l'an prochain une légère augmentation par rapport à 2001, (2161 \$ plutôt que 2128 \$), même si selon le budget, les avis d'impôt foncier doivent baisser à Montréal-Nord.

De même, à Verdun, l'avis d'imposition attribué à une maison de 115 000 \$ resterait sensiblement au même niveau, même si on s'attend à des baisses d'impôt à Verdun.

Dans les arrondissements de l'ancienne ville de Montréal, le taux d'imposition doit passer de 1,99 \$ à 1,86 \$ par 100 \$ d'évaluation, ce à quoi on ajoute une taxe d'eau de 75 \$ par logement. Pour une maison unifamiliale évaluée à 150 000 \$, l'avis d'imposition baisserait de 121 \$. Mais si c'est un triplex évalué à 150 000 \$, il y aurait plutôt une hausse en raison de la taxe d'eau.



Photothèque, La Presse ©

La ministre Louise Harel s'est fiée au budget préparé par le comité de transition, dont les baisses annoncées ont été calculées en fonction d'un taux d'imposition théorique, et non du taux réellement payé en 2001.

Comme il l'a déclaré pendant la campagne électorale, Gerald Tremblay s'oppose à l'imposition d'une taxe d'eau. Il s'oppose aussi à ce que la nouvelle ville assume les coûts de la transition. Le gouvernement s'est engagé à débours 50 des 115 millions des coûts liés à la mise en place de la nouvelle ville. Ces coûts ne comprennent pas les frais du comité de

transition ni les coûts des élections, déjà couverts par Québec.

Le budget révèle que l'harmonisation des systèmes informatiques coûterait 60 millions, la création des neuf arrondissements de Montréal près de 19 millions et

Voir HAREL en E2

Les fusions ont coûté 271 millions

PIERRE APRIL
Presse Canadienne

QUÉBEC — L'ensemble des fusions municipales faites récemment au Québec a coûté 271 millions, dont 168,2 millions pour la création des huit grandes villes, estime la ministre d'État aux affaires municipales et à la Métropole Louise Harel.

« Au chapitre des coûts, des débours du gouvernement, a-t-elle mentionné, une somme de 100 millions servira, entre autres, à harmoniser les services informatiques ; 54,8 millions seront affectés aux coûts de transition ; 9 millions aux frais d'intérêt des départs volontaires des cadres et 4,4 millions pour compenser les élus dont le mandat a été écourté. »

Selon les chiffres défendus par M^{me} Harel au cours d'une séance d'information laborieuse, les économies viennent des départs volontaires des cadres, soit 136 millions, l'équivalent de leurs salaires, et de l'élimination de postes d'élus pour un montant de 9 millions.

Les nouvelles villes de Montréal, Québec, Longueuil, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Sherbrooke et Saguenay ont déjà touché une tranche de 50 millions des 99,2 millions prévus. Cette somme se répartit ainsi : 40 millions pour financer les activités des comités de transition, 27, 5 millions les frais payés pour les élections, 4 millions pour la rémunération des offi-

ciers supérieurs, 1,8 million pour l'intégration des employés et 4,4 millions à titre d'indemnités d'emploi pour les élus dont les mandats ont été écourtés.

Pour couvrir les coûts de mise en place des nouvelles villes, le gouvernement versera 35 millions à Montréal, 13,8 millions à Québec, 11,5 millions à Longueuil, 9,1 millions à Lévis, 8 millions à Saguenay, 8 millions à Sherbrooke et 7 millions à Trois-Rivières.

Ces huit nouvelles villes de plus de 100 000 habitants bénéficieront de 60 autres millions provenant des crédits supplémentaires de 100 millions accordés par le gouvernement au Programme d'aide financière au regroupement des municipalités (PAFREM) et qui seront distribués pendant quatre ans, à compter de 2002-2003, en fonction de leur taille et du nombre d'arrondissements qu'elles comportent.

Cette aide financière s'ajoute à ce qui a

déjà été accordé par le gouvernement pour assurer le fonctionnement des comités de transition, pour défrayer les coûts des premières élections, la rémunération des cadres, le financement des coûts d'arbitrage entre les villes et les syndicats et pour régler les intérêts de 9 millions des emprunts contractés par les municipalités pour payer la facture des départs volontaires.

Dans un premier temps et à court terme, chaque ville recevra une somme de 5 millions puisée dans le Fonds de soutien du pacte fiscal versé sur cinq ans.

D'autres dépenses liées aux fusions, impliquant des municipalités de plus petite taille, totalisent 110,8 millions. Dans la liste de ces dépenses, on retrouve une somme de 11,2 millions affectée aux municipalités régionales de comté (MRC) pour la gestion des matières résiduelles et la sécurité incendie et 65 millions en compensation pour les équipements supralocaux à Montréal.

COÛTS DES FUSIONS MUNICIPALES

Ville	Coûts (M\$)
Sherbrooke	14,253
Trois-Rivières	12,486
Saguenay	13,599
Lévis	14,100
Gatineau	23,446
Longueuil	30,976
Québec	60,937
Montréal	140,028



L'AIDE AUDITIVE

Si petit et si performant, l'excellence de sa sonorité vous convaincra.

Laflamme & Associés

Audioprothésistes (514) 849-4500
1 800 422-6181

Une prothèse auditive SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE

ÉVOLUE DEPUIS DES ANNÉES VERS UNE AUGMENTATION DES PERFORMANCES ACCOMPAGNÉE D'UNE RÉDUCTION DE LA TAILLE.

MONTRÉAL • (514) 849-4500
525, rue Sherbrooke Est #1
LONGUEUIL • (514) 849-4500
99, place Charles-Lemoyne, bureau 102
ST-HILAIRE • (514) 849-4500
261, boul. Laurier

ST-JEAN • (450) 349-1260
900, boul. du Séminaire, bureau 140
LAVAL • (450) 629-9887
1435, boul. St-Martin Ouest, bureau 300
GRANBY • (450) 378-7337
320, boul. Leclerc Ouest, bureau 8

selon les règles de la Régie d'assurance-maladie du Québec, aussi disponible.

L'agresseur allégué du couple gay de Pointe-Claire perd son aide juridique

CHRISTIANE DESJARDINS

REVIREMENTS étranges, hier, dans l'affaire Robert Walker, ce résidant de Pointe-Claire de 51 ans accusé d'avoir harcelé ses voisins et commis des voies de fait armées à leur endroit parce qu'ils sont gays. Walker a perdu son aide juridique après une intervention de l'enquêteur du SPCUM auprès de l'organisme. Ses avocats demandent à avoir accès à un rapport psychologique des deux victimes alléguées, Théo Wouters et Roger Thibault.

Le procès de Walker, qui devait s'ouvrir hier au palais de justice de Montréal, a donc été reporté. Comme c'est son droit, Walker a demandé une révision de son dossier à l'aide juridique, et ses procureurs, Michel Leclerc et Salvatore Mascia, veulent attendre la décision finale pour savoir s'ils continuent ou cessent de représenter l'accusé. Les avocats n'ont pas caché leur étonnement devant le fait que c'est l'enquêteur du SPCUM au dossier, Robert Claude, qui a contacté l'aide juridique pour contester le droit de Walker à être défendu gratuitement, bien que n'importe qui puisse le faire.

« En 20 ans de pratique à l'aide juridique, c'est la première fois que je vois ça. Le moins qu'on puisse dire, c'est que M. Claude a été très actif dans ce dossier », a indiqué M^e Leclerc. Walker a appris qu'il n'était plus admissible à l'aide juridique vers le 9 novembre dernier, soit quelques jours avant le début de son procès. Néanmoins, la juge Isabelle Rheault a accepté hier de reporter l'affaire pour la forme au 10 décembre prochain.

Soulignons enfin que le couple Thibault-Wouters a porté plainte à la Commission des droits de la personne contre Walker. C'est en appui à cette demande qu'un rapport psychologique de Thibault aurait été déposé, et M^e Mascia a présenté une requête pour y avoir accès. Selon sa requête, l'agente affectée au départ à l'enquête de la Commission aurait demandé à en être déchargée, en raison de l'attitude « haineuse » de Thibault à son endroit. M^e Mascia allègue aussi que le couple est porté à l'exagération.

Quoi qu'il en soit, hier, plusieurs partisans du couple étaient présents au palais de justice, en guise d'appui. « Walker n'a plus d'aide juridique ? As-tu vu sa cabane à Pointe-Claire ? Qu'il la vende, il pourra se payer un avocat », a dit l'un d'eux.



Robert Walker

Photo ALAIN ROBERGE, La Presse ©

Un Hells détenu depuis 16 ans réclame sa liberté

CHRISTIANE DESJARDINS

« CINQ MEURTRES, c'est beaucoup. Non, franchement je ne suis pas à l'aise », a bredouillé une femme. « Moi je pense qu'ils devraient faire leur temps », a dit carrément un homme mûr. « Les motards, j'ai eu du trouble avec eux. Là, j'en ai plus, je les vois plus, et j'aimerais autant pas m'en mêler », a tranché un jeune dans la vingtaine.

Il aura fallu la journée complète, hier, pour trouver 12 personnes jugées suffisamment impartiales pour constituer le jury chargé de décider si, après 16 ans de pénitencier, Luc Michaud pourra s'adresser à la Commission des libérations conditionnelles avant d'avoir terminé sa peine.

Michaud a été condamné à la prison à perpétuité en 1986, après avoir été déclaré coupable avec d'autres coaccusés, des meurtres de cinq motards de la section de Laval des Hells Angels. Les victimes, Laurent Viau, Guy Geoffrion, Jean-Pierre Mathieu, Guy-Louis Adam et Michel Mayrand avaient été exécutés dans le bunker des Hells de Lennoxville en mars 1985. Leurs corps avaient

été enfouis dans des sacs de couchage, lestés de blocs de béton, puis jetés dans le fleuve Saint-Laurent. Les cadavres avaient été découverts en juin de la même année.

Hier, lors du choix du jury, les procureurs, M^e Jacinthe Lanctôt de la défense, et M^e Esthel Gravel, de la Couronne, ont bien expliqué que le but de l'exercice n'était pas de recommencer le procès, puisque Michaud a été déclaré coupable des meurtres, a eu sa peine et en a purgé une bonne partie. La tâche du jury sera de déterminer si, tout en tenant compte de la nature des crimes, le cheminement de Michaud pendant ces 16 ans fait qu'il peut s'adresser à la Commission des libérations conditionnelles pour obtenir sa liberté, avant d'avoir purgé 25 ans de prison. Parce qu'au bout du compte, c'est à la Commission que revient la décision finale.

« C'est comme avoir un coffret de sécurité à la banque. Ça prend deux clés pour l'ouvrir, la vôtre et celle du gérant de banque. Vous êtes la première clé », a résumé le juge Pierre Béliveau, qui préside l'audience à compter d'aujourd'hui.

EN BREF

Homme disparu

À LA DEMANDE de sa conjointe, sans nouvelles depuis plus d'un mois, les policiers enquêtent sur la mystérieuse disparition d'un homme de 26 ans. Stéphane Grignon, qui travaille comme portier dans des bars des Laurentides, n'a pas été vu à son domicile du quartier Auteuil, à Laval, depuis le 5 octobre dernier. Seul indice, son automobile, une Honda Accord noire, a été retrouvée devant l'hôtel Châteauneuf le 15 octobre. Mesurant 6'5 et pesant 350 livres, il a les cheveux bruns longs et n'a aucun antécédent judiciaire.

Meurtre sur le mont Royal : accusations portées

APPRÉHENDÉ par la police lundi après-midi en rapport avec l'assassinat de son associé en affaires Stéphane Lalonde, abattu il y a 10 jours sur le mont Royal, Réal Leroux a été formellement accusé de meurtre prémédité, hier au palais de justice de Montréal. Lalonde, 27 ans, et Leroux, 33 ans, des motards liés aux Bandidos, géraient un petit garage de voitures usagées, rue London, à Montréal-Nord. Un triangle amoureux aurait été à l'origine de ce 62^e meurtre commis depuis le début de l'année dans l'île de Montréal.

Dépanneur saccagé

UN VOL qualifié a causé bien des dégâts hier à l'intérieur d'un dépanneur de la rue Sainte-Catherine, à l'angle du boulevard Saint-Laurent. Un homme et une femme âgés d'une trentaine d'années ont fait irruption dans le commerce vers 18 h 20, en réclamant le contenu du tiroir-caisse. Avant de s'enfuir, avec en poche leur butin, ils ont saccagé le dépanneur, assénant au passage un coup de poing au visage du commis. Le couple a cherché à fuir du côté de l'hôtel Le Boléro, tout près, pour ensuite gagner la rue Clark. C'est là que les deux individus ont été arrêtés par des policiers en civil.

Fermetures d'hebdomadaires déplorées

LE CONSEIL de presse du Québec déplore la fermeture des hebdomadaires *Le Courrier de Trois-Pistoles* et *Le Touladi* de Cabano, survenue la semaine dernière à la suite d'une décision de Quebecor Medias. L'entreprise continuera de desservir ces régions du Bas-Saint-Laurent avec l'hebdo *Saint-Laurent Portage* de Rivière-du-Loup. Les trois postes de conseillers publicitaires sont donc maintenus, mais les deux postes permanents de journalistes sont abolis, remplacés par des emplois de correspondants pigistes. Le Conseil de presse souligne à cet égard les risques de déséquilibre entre les ressources publicitaires et journalistiques mises au service d'un média d'information.

HAREL

Suite de la page E1

L'extension aux arrondissements d'un système intégré de gestion 14 millions. Le programme de départs assistés à l'intention des cadres nécessitera des emprunts de 40 millions. Québec paiera les intérêts pendant trois ans. Après ce délai, le gouvernement s'attend à des économies récurrentes allant jusqu'à 40 millions par année.

Les principaux postes de dépenses du budget de 3,6 milliards déposés lundi sont consacrés à la sécurité publique (686 millions) et au transport (587 millions). Des sommes importantes sont également consacrées aux loisirs et à la culture (423 millions). Le quart des ressources de la nouvelle ville est destiné aux frais de financement, à l'administration générale et aux autres activités financières.

Les arrondissements se partageront une enveloppe de 1,13 milliard, tandis que 2,4 milliards iront à la ville centrale. Pour créer les arrondissements de l'ancienne ville de Montréal, le comité de transition s'est inspiré de la structure de l'organisation de la ville de LaSalle, considérée comme un bon modèle de dépenses.

La priorité aux élèves

L'agitation qui règne actuellement dans le monde de l'éducation met-elle l'avenir de votre enfant en péril? Pour maximiser ses chances de réussite, vous pouvez faire appel à l'expertise d'un Centre de mathématiques Kumon.

Le programme Kumon, qui est offert toute l'année, permet aux élèves d'acquérir de solides connaissances de base en mathématiques dans un environnement qui favorise une plus grande confiance en soi et une plus grande discipline personnelle. Dans le cadre du programme, les élèves acquièrent des compétences qui leur seront utiles toute leur vie.

Kumon accorde la priorité à votre enfant. Pour savoir où se trouve le centre le plus près de chez vous, composez le 1 800 ABC-MATH

 **KUMON**®

L'art d'apprendre à apprendre^{MS}

3007031A

ÇA FAIT
DU BIEN

REN
NE



D

Envoyez vos dons à :

Armée du Salut
C.P. 671, Succ. B

Montréal (Québec)

H3B 3K3 3M/2001

1.877.488.4222

Nom

Adresse

Ville

Code Postal

Province

Montant

\$

| AUTOROUTE NOTRE-DAME |

Animosité aux audiences du BAPE

BRUNO BISSON

Environ 200 personnes entassées dans une petite salle du quartier Sainte-Marie, une maquette qui se retrouve dans le mauvais local, des projets résidentiels de la Ville de Montréal dont on ne connaissait même pas l'existence, un participant qui se fait traiter de « maudit pourri » et qui s'en plaint à une présidente de commission, qui fait bien comprendre à tout le monde qu'elle ne s'en laissera imposer par personne.

La première séance du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du Québec (BAPE) sur le projet de modernisation de la rue Notre-Dame, dans l'est de Montréal, a donné lieu, lundi soir, à une participation exceptionnelle du public, à des révélations un peu surprenantes et à quelques règlements de comptes.

Devant une salle comble comme on en voit rarement au BAPE, le ministre des Transports du Québec (MTQ) a présenté les grandes lignes de son projet estimé à 263 millions, qui aura des retombées importantes sur la vie quotidienne

des 100 000 habitants des quartiers Sainte-Marie, Hochelaga-Maisonneuve et Mercier.

Dans un climat de fébrilité perceptible, la commission fonctionnait dans l'ordre, sous la présidence de Louise Boucher. Malgré cela, au moment de suspendre les audiences vers 23 h 30, après quatre heures de questions et de points d'ordre, seulement sept des 25 citoyens qui s'étaient inscrits pour adresser leurs questions à la commission, ont pu être entendus.

Pourquoi cette lenteur? C'est que le projet du MTQ est complexe. Il implique que la rue actuelle sera élargie et creusée en tranchées, que des rues locales ne déboucheront plus sur cette artère est-ouest majeure, que de nombreux aménagements viendront transformer le paysage dans l'Est et que la circulation deviendra plus dense. Le MTQ a réitéré que malgré cette augmentation de la circulation, le bruit et la pollution créés par les émissions des véhicules n'augmenteront pas dans les secteurs concernés. Deux fois, lundi, la reprise de ces énoncés a suscité des murmures désapprobateurs dans le public, peu convaincu.

Dès le départ, un militant de la Table d'aménagement du quartier Hochelaga-Maisonneuve, Daniel Vanier, a fait confirmer par un représentant de la Ville de Montréal que peu avant le dépôt du projet d'autoroute — le MTQ parle plutôt

d'un « boulevard urbain » — la Ville avait entrepris d'identifier toutes les parcelles de terrain aménageables en vue de la construction de nouveaux quartiers résidentiels, ce qui aurait confirmé la vocation donnée au secteur par le plan d'urbanisme de Montréal, adopté en 1992.

Le projet du ministère des Transports, a confirmé Pierre Bouchard, de la Ville de Montréal, remet en question tout ce que l'administration municipale aurait pu mettre de l'avant dans le quartier. Le projet du square Papineau, qui devait être aménagé sous le tablier du pont Jacques-Cartier, est ainsi définitivement compromis par le concept de route présenté.

La présidente de la commission a aussitôt demandé au représentant de la Ville de Montréal de déposer ces « esquisses de projet » dès qu'il pourrait mettre la main dessus. Le fonctionnaire municipal a hésité, laissant entendre que c'est au plan politique, et non à son niveau, que devait être prise la décision de diffuser ou non ces études restées secrètes jusqu'à présent.

La réplique de la présidente a été cinglante. Elle a simplement répété que la commission exigeait le dépôt des documents sur un ton qui ne laissait aucune place à la discussion. Le BAPE peut en effet exiger d'un corps public qu'il divulgue des documents. Cet incident de lundi semble toutefois indiquer

que la présidente veut rester maître du débat et souhaite décider seule de ce qui est important ou non pour sa commission.

Par ailleurs, Mme Boucher devra peut-être encore user de sa poigne pour ramener de l'ordre à mesure que les audiences avanceront, en raison de l'hostilité franche et ouverte que se vouent certains groupes qui suivent les débats.

Ainsi, Daniel Vanier venait d'achever son temps de parole quand, en se dirigeant vers sa place, il a croisé le regard d'un des responsables du Collectif en aménagement urbain d'Hochelaga-Maisonneuve, qu'il a traité de « maudit pourri ». Insulté, l'homme s'est immédiatement levé pour signaler la chose, et la présidente a rappelé tout le monde au calme. L'incident était clos. Mais sûrement pas oublié.

Le Collectif et le groupe de M. Vanier, la Table d'aménagement urbain Hochelaga-Maisonneuve, ont peut-être des noms qui se ressemblent, mais c'est tout ce qu'ils ont en commun. L'animosité entre les deux groupes est presque palpable. Le Collectif, très actif dans le quartier depuis presque 20 ans, approuve le projet, de même que le groupe communautaire Alerte Centre-Sud, qui a joué un rôle aussi important dans le quartier Sainte-Marie voisin.

C'est leur appui au projet d'autoroute qui a mené à la création de cette Table dissidente, et les mem-

bres de cette dernière ne l'ont pas pardonné à leurs anciens compagnons de route. Pour M. Vanier et son groupe, leur rapprochement avec le MTQ a toutefois dépassé les bornes trois jours avant le début des audiences du BAPE, avec l'ouverture d'un centre d'information sur le projet gouvernemental, dans les locaux du Collectif, rue Sainte-Catherine. Emballé par cette initiative, le ministre des Transports Guy Chevrete était présent à l'inauguration.

La pièce majeure de l'exposition, une maquette en trois dimensions du projet routier créé par un des responsables du Collectif, a été partiellement financée par le ministère des Transports, et lundi soir, les militants de la Table ont fait valoir que cette maquette serait plus à sa place aux audiences du BAPE que dans les locaux d'un centre « qui ne diffuse pas de l'information neutre ».

Les audiences se poursuivent cet après-midi pour la troisième journée à la salle Dom Polski, sur la rue Frontenac. Cette première ronde d'informations pourrait durer jusqu'à la fin de la semaine après quoi les audiences seront suspendues pour reprendre en janvier, avec la présentation des mémoires. Il risque là aussi d'y avoir foule.

Le BAPE doit remettre un rapport au ministre d'État à l'Environnement et à l'Eau, M. André Boisclair, le 19 mars 2002.



Photo ROBERT NADON, La Presse

Irrité par les nombreux cas de «taupes» au sein de la Société de l'assurance automobile du Québec, le ministre Guy Chevrete demande un meilleur contrôle des employés par les mandataires.

| SAAQ |

Chevrete exige un meilleur contrôle des employés

MARTIN PELCHAT

QUÉBEC — Avec au moins un nouveau cas de « taupe » sur les bras, Guy Chevrete somme la Société de l'assurance automobile du Québec de resserrer ses contrôles sur ses 115 mandataires et leurs 530 employés.

« Après tout, ils doivent respecter les mêmes conditions que nos employés, ce sont des bras de la SAAQ dans certaines régions, note le ministre des Transports. Et si ça devait s'avérer insuffisant, le resserrement, il faudra penser à d'autres formules encore plus radicales. »

Outre la directrice d'un bureau de mandataire appréhendée hier, le ministre a révélé que quatre employés de mandataires de la SAAQ faisaient encore l'objet d'une enquête dans le cadre du démantèlement d'un vaste réseau de vols de voitures: il s'agit de deux employés d'une caisse populaire et de deux employés d'une association culturelle arménienne.

En attendant les conclusions de la police, ces personnes sont privées de tout accès au système de la SAAQ, a précisé M. Chevrete. Les transactions informatiques qu'elles avaient réalisées, gardées en mémoire, ont été remises aux enquêteurs. Prévenu par la police de Laval il y a un mois de l'enquête en cours, la SAAQ n'était cependant pas en mesure, hier, d'indiquer si ces personnes étaient suspendues par leur employeur. La femme accusée a pour sa part été congédiée par le mandataire.

Même si ce n'est pas la première fois au cours

de la dernière année qu'un employé de mandataire de la SAAQ est accusé de collaborer avec des criminels, le ministre refuse d'envisager l'abolition du système de mandataires en vertu duquel la société délègue au privé certaines responsabilités quant à la délivrance de permis de conduire et de certificats d'immatriculation.

« Si on l'abandonnait, dans plusieurs régions du Québec, on serait mal pris à court terme, dit-il. Mais j'envisage beaucoup plus un resserrement et de plus grandes responsabilités de celui qui signe le contrat par rapport à ses employés. On a beau signer des contrats de confidentialité, on s'aperçoit bien que la sollicitation externe est forte. »

« Est-ce qu'il faudrait lier par contrat les actes des employés des mandataires pour en faire une condition de bris de contrat? Ce sont des choses que j'ai explorées ce midi avec la direction de la SAAQ. »

Un projet de loi encore en discussion comportant plusieurs amendements au Code de la sécurité routière doit par ailleurs préciser le partage des responsabilités entre les inspecteurs de la SAAQ et la police dans certains domaines qui peuvent avoir des répercussions sur les enquêtes sur le vol d'autos. « Je sais que le ministère de la Sécurité publique et la SAAQ ont des discussions fort corsées là-dessus », confie M. Chevrete.

La SAAQ souligne de son côté avoir adopté des mesures de redressement à la suite des incidents des derniers mois, en rendant par exem-

ple les mandataires en partie responsables des actes de leurs employés dans l'éventualité de poursuites civiles.

La société demande également la signature des employés des mandataires pour lui permettre de vérifier leurs antécédents, mais ces vérifications, qui requièrent la collaboration du ministère de la Sécurité publique, n'ont pas encore débuté, en raison de « lenteurs administratives », reconnaît un porte-parole de la société. « Mais cela ne devrait pas tarder, dit Roch Tremblay. C'est une question de semaines. » Il souligne en outre que la femme arrêtée hier n'avait aucun antécédent criminel.

Souvent accusée de réagir aux enquêtes policières plutôt que de prendre les devants, la SAAQ est par ailleurs en voie de se doter d'un système d'indicateurs informatiques qui lui fourniront des indices de transactions douteuses. Ce système devrait être en place l'été prochain.

Le critique libéral en matière de Sécurité publique, Jacques Dupuis, accuse néanmoins la SAAQ de « laxisme » sur ces questions. M. Dupuis, qui estime que les mandataires devraient être soumis à des enquêtes de la Sûreté du Québec avant qu'on leur confie un contrat, reproche aussi au ministre de réagir trop tard.

« Vous venez d'avoir un exemple d'un ministre sur les talons plutôt qu'un ministre sur le bout des pieds, dit-il. Si M. Chevrete avait été sur le bout des pieds, il aurait réagi rapidement dès que nous avons dénoncé, il y a un an, le fait qu'un mandataire de la SAAQ collaborait avec le crime organisé. »

Le vol de voitures, l'enfance du crime

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

LE GROUPEMENT des assureurs automobiles (GAA) rappelle que Statistique Canada rapportait récemment que le vol de véhicules est la porte d'entrée du crime organisé et que 60% des organisations criminelles sont impliquées dans ce commerce.

Au Québec, 25,4% des personnes accusées de vols de véhicules l'an dernier avaient moins de 17 ans et 62,3% moins de 24 ans.

Le Groupement indique que commettre un vol de véhicule est le premier fait d'armes avant de monter dans la hiérarchie du crime organisé.

Au Québec l'an dernier, il y a eu 45 072 véhicules volés, dont 17 653 dans l'île de Montréal et environ 4000 à Laval. On estime que seulement 9% des vols de véhicules conduisent à des mises en accusation.

Le Groupement des assureurs automobiles signale avoir fait 21 recommandations à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) dans le but de faire diminuer fortement ce fléau. «Aucune n'a été retenue», affirme-t-on.

Au niveau du contrôle du marché des pièces recyclées, le GAA recommande notamment que la SAAQ vérifie les antécédents judiciaires de la personne qui fait la demande d'une licence de commerçant recycleur et de toute personne ayant un lien avec l'entreprise et que des inspecteurs de la SAAQ effectuent des contrôles chez tous les recycleurs.

Le GAA suggère également que le numéro de série d'un véhicule retiré de la circulation soit effacé des registres de la SAAQ afin qu'il ne soit plus utilisé.

Ce groupement demande aussi aux tribunaux d'imposer des sentences plus sévères. «Au Québec, précise le GAA, il faut commettre plusieurs récidives avant de se voir imposer une peine de prison et, dans la plupart des cas, les condamnés obtiennent un sursis de sentence. Les peines ne sont pas dissuasives car elles sont trop douces.»

On suggère de plus une meilleure formation pour les policiers dans le domaine des vols de véhicules et l'augmentation des ressources humaines et financières dédiées aux enquêtes sur ces délits.

En 2000, les compagnies d'assurances ont payé 263 millions en remboursement pour des véhicules volés au Québec.

Les coûts sociaux du vol de véhicules — indemnités versées des assureurs, soins de santé, appareil judiciaire et corps policiers —, sont de 851,7 millions au Canada et le Québec assume 48,8 % de la facture, soit 415,6 millions.

LA JOURNÉE DES DROITS DE L'ENFANT

L'exploitation sexuelle des enfants, un nouveau phénomène de masse

THÉRÈSE JAUFFRET
Agence France-Presse

BUDAPEST — Les pays du Conseil de l'Europe découvrent peu à peu que l'exploitation sexuelle des enfants n'est plus un problème marginal ou le fait de quelques pervers isolés, mais de plus en plus un phénomène de masse, qui nécessite une contre-attaque au niveau mondial.

« Maintenant qu'il s'agit d'un véritable trafic, fait par des bandes organisées, les gouvernements européens commencent à prendre les choses au sérieux », tout en hésitant encore à élaborer une véritable convention européenne en la matière, a relevé Guy de Vel, directeur général des Affaires juridiques du Conseil de l'Europe, en marge de la

conférence multilatérale organisée hier et aujourd'hui à Budapest par l'organisation paneuropéenne et par l'UNICEF.

Les pays d'Europe ont découvert que des enfants étaient aussi jetés à la rue chez eux, avec l'ordre de rapporter de l'argent. Un phénomène qui est apparu très nettement lié, dans le temps, à la multiplication des sites de pédo-pornographie sur Internet.

D'où l'urgence de susciter chez les clients potentiels une salutation « peur du gendarme », comme l'a souligné au cours de la conférence la ministre française déléguée à la Famille, Ségolène Royal. « Il est nécessaire de réaffirmer que l'exploitation sexuelle sous toutes ses formes est un crime » et de punir les « exploitateurs », selon la ministre.

L'UNICEF explique la banalisation du trafic intra-européen par le fait qu'« il est devenu plus simple et moins cher pour les trafiquants d'acheminer des enfants d'Europe centrale et orientale en Europe de l'Ouest que de les recruter dans les pays en voie de développement ».

« Ce qui est particulièrement inconcevable, c'est que cet énorme problème a empiré ici, en Europe, dans une partie du monde, qui compte beaucoup de pays riches avec des infrastructures et des moyens pour combattre ce crime global », a souligné Stephen Woodhouse, directeur régional pour l'Europe de l'UNICEF.

Les « exploitateurs », à ne pas confondre avec les pédophiles, sont rarement motivés par des fantasmes sexuels personnels, selon l'UNICEF.

Certains en tirent profit, d'autres le font parce que c'est devenu plus facile et moins cher d'obtenir les services d'un enfant que d'un adulte, d'autres encore parce qu'ils attendent des bienfaits selon des superstitions qui veulent qu'une vierge pourra leur rendre leur virilité ou les guérir du sida.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) estime que, chaque année, de 700 000 à deux millions de personnes (y compris des enfants) sont victimes de la traite des êtres humains dans le monde. Environ un quart d'entre elles viennent d'Europe centrale et orientale et de la CEI (Communauté des États indépendants, l'ex-URSS moins les trois États baltes). Mais les gouvernements manquent cruellement de statistiques fiables.

La conférence de Budapest est destinée à préparer le deuxième congrès mondial de Yokohama sur l'exploitation sexuelle (17-20 décembre), avec l'aide des pays observateurs d'Asie centrale, et un « plan d'action » de compromis, déjà qualifié par Mme Royal de trop timide et même en recul sur l'engagement de la première conférence de Stockholm.

En raison du même manque de consensus, les pays du Conseil de l'Europe tardent à lancer une nouvelle convention sur l'exploitation sexuelle des enfants. La base en est cependant toute prête : c'est un catalogue de mesures législatives figurant dans la nouvelle recommandation du Comité des ministres, d'octobre dernier.

En cinq ans, les États ont fait des efforts qui vont d'importants à inexistant

CLAUDINE DREUILHE
Agence France-Presse

PARIS — Plusieurs pays d'Europe occidentale, d'Asie du Sud-Est et d'autres continents ont fait de sérieux efforts depuis cinq ans pour combattre l'exploitation sexuelle des enfants sur leur territoire, alors que d'autres n'en ont fait aucun, indique le rapport annuel de l'EC-PAT.

Ce rapport, réalisé avec les 60 représentations mondiales de l'EC-PAT (End Child Prostitution And Trafficking of Children for Sexual Purposes), la principale ONG mondiale de lutte contre le tourisme sexuel, a classé les pays selon quatre niveaux : « efforts sérieux », « quelques efforts », « peu d'efforts » et « aucune mesure prise », en vue du 2^e Congrès mondial sur l'exploitation sexuelle des enfants, du 17 au 20 décembre à Yokohama (Japon).

L'Europe occidentale vient en tête de ce tableau avec neuf pays (Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, France, Italie, Norvège, Pays-Bas, Suède et Royaume-Uni) ayant réalisé de gros efforts et sept plusieurs efforts. Les quatre « lanternes rouges » sont de petits États comme Monaco ou Andorre.

L'Asie du Sud et de l'Est compte également des pays très actifs dans

la lutte contre la prostitution des enfants, certains avec d'autant plus de mérite qu'ils ont peu de moyens, comme le Cambodge ou le Népal. Le premier a mis en place des formations juridiques dans six provinces et une campagne nationale de sensibilisation dans les médias. Un projet de loi sur la traite des femmes et des enfants est attendu au Népal où une trentaine d'ONG ont lancé de nombreuses actions sur le terrain.

Le Sri Lanka, les Philippines et la Thaïlande ont également fait de gros efforts pour protéger les enfants de la prostitution. À l'inverse, Singapour et la Malaisie ne font rien, considérant que les femmes et les enfants exploités sur leur territoire viennent d'autres pays.

De fortes disparités dans les politiques nationales apparaissent dans d'autres régions du monde où le tourisme est une ressource importante, comme les Antilles où la République dominicaine est félicitée pour un organisme national de protection des enfants et un centre d'assistance pour les enfants vulnérables. En revanche, mention « zéro effort » pour les Bahamas, Cuba, la Dominique, la Grenade, Haïti et Sainte-Lucie.

En Amérique latine, un seul pays obtient un satisfecit, le Brésil qui a multiplié ces dernières an-

nées les actions gouvernementales sur le terrain en collaboration avec un important réseau d'ONG. De fortes sanctions pour les proxénètes d'enfants ont été également introduites dans la loi.

En Afrique, seules l'Afrique du Sud et l'île Maurice ont fait de gros efforts contre l'exploitation sexuelle des enfants, et dans une moindre mesure l'Angola, Madagascar et le Kenya. Bon point également dans le Pacifique à l'Australie qui a mis en place en 2000 un plan national d'action.

Enfin en Amérique du Nord, si le Canada a fait « plusieurs efforts » en la matière, en particulier auprès des enfants autochtones, les États-Unis sont très mal notés. L'EC-PAT, qui a effectué sa propre enquête à New York, signale des enfants prostitués de 12 ans, surtout des garçons, exposés de surcroît à la violence et aux rapports à hauts risques.

Ce rapport constitue une des contributions de l'EC-PAT au congrès de Yokohama qu'elle co-organise avec l'UNICEF et le gouvernement japonais. Cette ONG, dont le siège est à Bangkok (Thaïlande), avait été à l'initiative du congrès de Stockholm il y a cinq ans. Elle combat l'exploitation sexuelle des enfants depuis 1988.

La lutte marque des points

Agence France-Presse

BUDAPEST — La lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants a marqué quelques points entre le premier Congrès mondial de Stockholm (1996), consacré à cette question, et le 2^e Congrès, qui aura lieu du 17 au 20 décembre à Yokohama (Japon). Mais les progrès sont insuffisants, estime l'UNICEF.

Les participants au congrès de Stockholm (122 États) avaient établi un programme d'action en fixant deux objectifs principaux qui devaient être atteints en 2000 : établir des programmes ou des plans nationaux contre ce fléau et mettre sur pied des centres nationaux de liaison afin de réunir des données sur ce problème.

Au milieu de 2001, seulement 52 pays avaient élaboré des plans d'action nationaux, selon une étude de l'UNICEF publiée à Budapest dans le cadre de la conférence multilatérale UNICEF-Conseil de l'Europe.

Certains pays n'ont toujours pas fait de cette lutte une priorité et continuent de limiter le montant des dépenses consacrées à ce problème, déplore l'UNICEF.

« Nous avons besoin de plus de programmes pour réinsérer des enfants qui ont été exploités sexuellement », a souligné, à Budapest, Stephen Woodhouse, directeur régional pour l'Europe de l'UNICEF.

De même, très peu de pays ont établi un centre national de liaison et un mécanisme de collecte des données.

L'état actuel des données statistiques est le « fruit de recherches des plus suspectes », selon la même étude. On ne dispose toujours pas d'une définition uniforme de l'exploitation sexuelle des enfants.

« Les études rigoureuses sont rares, les données existantes révèlent une intelligence insuffisante, une utilisation peu judicieuse des données quantitatives et l'analyse est encore desservie par les variations des tendances mondiales », selon l'UNICEF, qui juge cette situation grave. « Si les données prêtent à confusion, les mesures prises seront inadéquates ou inefficaces. »

En revanche, plusieurs conventions ou textes-cadres importants ont été adoptés.

L'UNICEF pavoise les Champs-Élysées

Agence France-Presse

PARIS — Pour la troisième année consécutive, la mairie de Paris et l'UNICEF se sont associés pour célébrer la Journée des droits de l'enfant en pavoisant les Champs-Élysées, la plus prestigieuse avenue de la capitale, de bannières aux couleurs de l'ONU, bleu et blanc, portant chacun des textes de la convention de 1989.

Ils énumèrent, notamment, le droit pour chacun des deux milliards d'enfants de la planète à la survie, la santé et l'éducation, la dignité et à la protection contre l'exploitation, ou encore à la culture, la liberté d'expression et aux loisirs.

Les droits énoncés par la Convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989 « sont encore largement bafoués » affirme le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), qui a lancé en avril dernier à Londres un manifeste intitulé « dire OUI aux enfants ».

Le tour est joué

ANDRÉ TRUDELLÉ
LE BRIDGE

atrudell@lapresse.ca

CERTAINS CONTRATS paraissent irréalisables. Mais un déclarant habile connaît quelques stratégies qui, bien appliquées, lui permettront de pousser le contrat à bon port. En voici un exemple. Sud se retrouve au petit chelem à Co et Ouest entame du Roi de Tr. Quel est le bon plan de jeu ?

Donneur: Sud			
Vulnérabilité: tous			
NORD			
♠ A R 4			
♥ D 9 8			
♦ 9 7 6			
♣ A 9 8 6			
OUEST		EST	
♠ 8 5	♠ D 10 9 2	♥ 7 3	
♥ 6 5 2	♦ V 3 2	♣ 7 5 4 2	
♦ D 10 5 4			
♣ R D V 10			
SUD			
♠ V 7 6 3			
♥ A R V 10 4			
♦ A R 8			
♣ 3			
Les enchères:			
SUD	OUEST	NORD	EST
1 Co	passé	4 Co	passé
4 SA	passé	5 Pi	passé
6 Co	passé	passé	passé
Entame: Roi de Tr			

Infographie La Presse

L'enchère de 5 Pi indique deux As et la Dame d'atout. À la vue du mort, le déclarant compte dix levées de tête. Il lui en faut deux autres pour réaliser son contrat. Comment procéder ?

L'application du mort inversé semble le moyen le plus sûr. L'As de Tr prend la première levée au mort. Petit Tr coupé de l'As de Co. Le 4 de Co va au 8 du mort et le 8 de Tr est coupé du Roi de Co. Le Valet de Co est pris de la Dame et le dernier Tr du mort est coupé du dernier atout de la main fermée.

Petit Pi vers l'As et le 9 de Co va chercher le dernier atout adverse. Sud défait son 8 de K. Roi de Pi et petit Pi. Est prend de la Dame de Pi. Et revient K. Mais le déclarant réclame avec As et Roi de K et le Valet de Pi affranchi. Le tour est joué.

L'UNICEF et la FIFA dédient le Mondial 2002 aux enfants

Associated Press

NATIONS UNIES — L'UNICEF et la FIFA ont annoncé hier leur décision de s'associer pour dédier la Coupe du monde de football 2002 aux enfants du monde entier.

« Ce n'est pas la première fois que l'UNICEF et le football réunissent leurs forces », a déclaré Carol Belamy, présidente du fond pour l'enfant.

« Ce sport nous aide à éradiquer la polio en Afrique et plusieurs de nos ambassadeurs sont ou ont été des vedettes du football travaillant sans relâche pour bâtir un monde aux dimensions de l'enfant », a poursuivi Mme Belamy.

« Je suis impatient à l'idée de coopérer avec l'UNICEF. En tant qu'organisation sportive mondiale, la FIFA se doit d'aider les enfants du monde entier parce que le football offre de la joie et de l'espoir à partir de la tolérance, du respect et du fair play », a déclaré à son tour Sepp Blatter, le président de la FIFA.

Une nouvelle campagne en faveur de l'enfance, ce partenariat UNICEF/FIFA appellera tout à chacun à prouver qu'il s'engage à améliorer et à protéger les conditions de vie des enfants par dix actions qui lui sont essentielles et indispensables.

Parmi elles, la fin de l'exploitation, l'éducation ou encore la protection contre la guerre.

Le Mondial 2002 se jouera en Corée du Sud ainsi qu'au Japon.



Photo AFP ©

L'UNICEF et la FIFA ont annoncé hier à New York que la Coupe du monde de football 2002, qui se tiendra au Japon et en Corée du Sud, sera dédiée aux enfants, une première dans l'histoire de l'événement.

Sixième «livre blanc des droits de l'enfant» des enfants ambassadeurs (VVL)

Agence France-Presse

PARIS — Pour la sixième année consécutive, les «enfants ambassadeurs» de l'association Vacances voyages Loisirs (VVL) ont remis hier leur «livre blanc des droits de l'enfant» à l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance), qui

demande notamment que le 20 novembre soit déclaré «Journée mondiale des droits de l'enfant».

Des milliers d'enfants accueillis chaque été dans les villages de vacances de VVL réalisent chaque année un nouveau livre blanc, axé en 2001 sur le deuxième sommet mondial des enfants à New York, prévu à l'automne et qui a été re-

porté au mois de mai 2002 en raison des attentats du 11 septembre.

Un petit groupe d'entre eux — les «enfants ambassadeurs» — se déplace régulièrement auprès des instances politiques françaises, européennes et même mondiales pour défendre les propositions en faveur de l'enfance réunies dans ces livres blancs.

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

900

INDEX DES DÉCÈS

- ARSENEAU, Denise**
Ville St-Laurent
- BOISSEAU (Bazinet), Jeannette**
Laval
- BONNEAU, Jocelyne**
St-Lambert
- BOUCHER, Gertrude (Éthier)**
Montréal
- BRIEN, Claude**
Montréal
- DEZIEL, Roger (Ti-Père)**
Lac Hénau
- DUGUAY, Monique**
Ville St-Laurent
- GUERTIN, Fernand**
Lemoine
- HINKEL, Henry P.**
Boucherville
- JOUBERT (Lemoine), Edmée**
LaSalle
- LABBÉ, Jean**
Laval
- LAFFRANCE, Jean-Marie**
Montréal
- LANGEVIN, Jean H.**
Laval
- LAPIERRE, Adrienne**
Montréal
- LEBEL, Cécile**
- LEGAULT, Soeur Gertrude**
Montréal
- LE PABIC, Eugène**
Laval
- LUSSIER, Germaine**
Montréal
- MADORE, Marcel**
Montréal
- OUELLET (Valiquette), Esther**
LaSalle
- PAPINEAU, Cécile**
Lachine
- PAPUTSAKIS (Bélisle), Suzanne**
St-Colomban
- PAQUETTE, Laurette**
Lachine
- PELLAND, Richard**
Montréal
- SAFFER POIRIER, Liliane**
Magog

DEZIEL, Roger (Ti-Père)

1926 - 2001
Au Lac Hénau, le 18 novembre 2001, à l'âge de 75 ans, est décédé Roger Deziel, époux de feu Marie-Marthe Lafond. Il laisse dans le deuil ses enfants Yves (Sylvie), Anne (Richard), Isabelle et Marc (Chantal), ses petits-enfants Roxanne, Elizabeth, Simon et Charles, ses soeurs Gergette, Gisèle et Denise ainsi que ses beaux-frères et sa belle-soeur, plusieurs parents et amis. Il sera exposé au

Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
3254, Bellechasse
le jeudi 22 novembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 23 novembre à 11 h en l'église St-Fabien, 6455 De Renty, suivies de l'inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation québécoise du cancer seraient appréciés. Enveloppes disponibles au salon.



DUGUAY, Monique
1947 - 2001

À Ville St-Laurent, le 13 novembre 2001, le cancer des os a finalement gagné la bataille après une longue lutte contre Monique. Elle s'est envolée vers un autre monde à 54 ans, nous privant de son soutien et de sa présence physique mais toujours vivante dans nos cœurs et nos pensées pour toujours.

Elle a partagé son amour entre son conjoint Jean-Luc Talbot (ses filles Lise et Judith Talbot), sa mère Lorraine Louis-Seize, son père René Duguay et leurs familles, ses trois soeurs, sa jumelle Violette Lise (Guy Jean, son fils Frédéric Jean) de Hull, Lucie de Jonquières, sa fille Hélène et Mireille de LaSalle, son fils Alexandre ainsi que ses amis et la famille Talbot.

Docteur en psychologie, elle s'est consacrée au mieux-être des personnes qu'elle a aidées pendant 25 ans, tant au département de psychosomatique de l'hôpital du Sacré-Coeur de Montréal qu'en bureau privé. Ses proches recevront les condoléances à partir de 10 h, en l'église St-Grégoire LeGrand, rue Tillamont, angle Marquette à Montréal où les funérailles auront lieu le mardi 24 novembre 2001, à 11 h. Nos remerciements au département d'hématologie de l'hôpital du Sacré-Coeur de Montréal et à l'unité des soins palliatifs de l'hôpital Notre-Dame de la Merci. Des dons à ces établissements et à la Société canadienne du cancer seront appréciés. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

Direction Urgel Bourgie
www.urgelbourg.com



LABBÉ, Jean
1928 - 2001

À Laval, le 17 novembre 2001, est décédé M. Jean Labbé. Il laisse dans le deuil son épouse, Marthe Sanche, ses enfants: Lise (Yves Labbé), Denis (Maryse Cournoyer) et Michel (Katy Parent), sa soeur Denyse (Henri Brouillet) et plusieurs petits-enfants. La famille accueillera parents et amis une heure avant la cérémonie religieuse qui aura lieu le samedi 24 novembre à 11 heures en l'église de la paroisse St-Maxime, située au 3700, boul. Lévesque Ouest, à Chomedey, Laval.

Ceux qui le désirent, peuvent faire un don à la Fondation canadienne des maladies inflammatoires de l'intestin.

Direction
Les Services Funéraires Lacroix inc
Laval (Vimont)
514-381-6664



LAFFRANCE, Jean-Marie
1924 - 2001

À Montréal, le 19 novembre 2001, à l'âge de 77 ans, est décédé Jean-Marie LaFrance, soudeur de pipelines. Il laisse dans le deuil son épouse Thérèse LaFrance, née Dupré; ses enfants Daniel (Johanne), Benoît, Carole (Claude), Jean-Louis (Clémence); ses petits-enfants Cynthia, Michaël, Tommi, Valérie, Robin, son frère Gabriel (Marie Plamondon), sa soeur Thérèse LaFrance Conley Jr. ainsi que plusieurs parents et amis. Exposé au

Complexe funéraire des Trembles
15 005, Sherbrooke Est
(entrée du Parc-de-la-Nature-
-aux-Prairies), Montréal
Téléphone: (514) 498-7682

le jeudi 22 novembre de 14 à 20 h. Un service funéraire sera célébré en la chapelle du complexe à 20 h.

LANGEVIN, Jean H.

À Montréal, le 12 novembre 2001, à l'âge de 80 ans, est décédé monsieur Jean H. Langevin, ingénieur retraité, époux de madame Thérèse Collette, de Duvernay, Laval. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son frère Gilles (Marthe Destrochers), ses soeurs: Yvette Langevin et Claire Langevin (feu Lucien Champeau), son beau-frère Paul Collette (feu Thérèse Lefebvre), sa belle-soeur Denise Collette (feu André Blain), ses neveux et nièces, parents et amis. Conformément aux volontés du défunt, il ne sera pas exposé. Une messe commémorative aura lieu le samedi 24 novembre, à 11 h, à l'église St-Yves, 2975, rue Saguenay, Duvernay, Laval. Inhumation à Les Cèdres.

Direction Alfred Dallaire inc.

LAPIERRE, Adrienne (née Bélair)

À Montréal, le 18 novembre 2001, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Adrienne Bélair, épouse de feu M. André Lapierre. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Diane, Gilles, ses petits-enfants Josée-Nathalie, France, Christian, Jasmine, Samuel et de nombreux parents et amis. Elle sera exposée au salon

Alfred Dallaire inc.
1120, rue Jean-Talon Est, Montréal
le jeudi 22 novembre à 14 h. Les funérailles auront lieu en l'église Notre-Dame-du-Saint-Rosaire, 805 Villieray (angle St-Hubert), Montréal, le vendredi 23 novembre, à 10 h et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Heures de visite: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, vendredi dès 8 h 15.

LEBEL, Cécile

1902 - 2001
Au centre d'accueil Rouville, le 20 novembre 2001, à l'âge de 99 ans, est décédée Mme Cécile Lebel, fille de feu Ephrem Lebel et de feu Evelina Painchaud. Elle laisse dans le deuil, sa soeur Simone, ses neveux et nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgie
8145, chemin Chambly, St-Hubert
www.urgelbourg.com

Les funérailles auront lieu le vendredi 23 novembre à 11 h en l'église de St-Félix de Kingsley, et de là au cimetière paroissial. Heures des visites: mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

LEGAULT, Gertrude

Fille de la Sagesse
À l'infirmerie Providence à Montréal, le 20 novembre 2001, à l'âge de 85 ans, dont 61 de vie religieuse, est décédée Soeur Gertrude Legault (Marie-Noëlla). Elle a oeuvré:

13 ans au pensionnat de Sturgeon Falls, s'occupant spécialement d'un groupe d'orphelins.

15 ans à Ottawa dans divers services et résidences de la province.

19 ans à Dorval, rendant de multiples services à la Communauté.

Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil madame Diana Boyer, belle-soeur, monsieur Maurice Léveillé, beau-frère, de nombreux neveux et nièces. Elle sera exposée à la

Maison Mère des Soeurs de la Providence
5655, rue de Salaberry, Montréal

à compter de mercredi le 21 novembre de 14 à 21 h. Une célébration de prière est prévue le même jour à 19 h 30. Les funérailles auront lieu à la chapelle des Soeurs de la Providence, le jeudi 22 novembre à 14 h. L'inhumation aura lieu au cimetière de Dorval.

Direction Lakeshore Cardinal

LE PABIC, Eugène

À Laval, le 18 novembre 2001, à l'âge de 83 ans, est décédé Eugène Le Pabic, époux de Ginette Massin. Il laisse également dans le deuil ses enfants, Elizabeth, Philippe, Hervé, Pascal et leurs conjoints, ses petits-enfants, Alexis, Vincent, Geneviève, Aïsha, Raymond, Joseph ainsi que parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgie
2500 av. des Perron, Auteuil, Laval
www.urgelbourg.com

Les funérailles auront lieu le samedi 24 novembre 2001, à 12 h, en la chapelle du complexe. Heures de visite: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h samedi à compter de 11 h.

LUSSIER, Germaine

Au Centre Le Cardinal, le 18 novembre 2001, à l'âge de 92 ans, est décédée Germaine Lussier, fille de feu Napoléon Lussier et de feu Rosa Bernier. Elle laisse dans le deuil sa soeur Jeanne et ses trois frères Rolland (feu Berthe), Donat (Juliette) et Gérard (Pauline) ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles seront célébrées en l'église St-Marc, 2602 de la rue Beaubien Est, Montréal, le samedi 24 novembre à 10 h et seront suivies de l'inhumation au cimetière Repos St-François d'Assise. La famille recevra les condoléances à l'église à partir de 9 h 30. Des dons à l'organisme de votre choix seraient appréciés.

Direction funéraire Alfred Dallaire inc.

MADORE, Marcel

1922 - 2001
Paisiblement à l'hôpital Général de Verdun, le 18 novembre 2001, à l'âge de 79 ans, est décédé Marcel Madore, époux de Thérèse Beauhieu, père de Yvon (Wendy), grand-père de André et frère de Guy. Il laisse également plusieurs neveux, nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe Feron
1010 boul. Schevchenko, LaSalle
mardi de 14 à 21 h. L'inhumation des cendres aura lieu le mercredi 21 novembre à 14 h aux Jardins Urgel Bourgie Montréal, 3955 Côte-de-Liesse, suivi d'une réception au complexe funéraire immédiatement après l'inhumation. Tous sont invités à y assister sans autre invitation.

Direction
La Maison Darche
7679, boul. Taschereau, Brossard
info@maisondarche.com

Une liturgie aura lieu le jeudi 22 novembre à 21 h en la chapelle de la Maison Darche et de là au crématorium Darche. Heures de visites: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 21 h.



OUELLET (née Valiquette), Esther
1914 - 2001

De LaSalle, le 19 novembre 2001, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Esther Valiquette, épouse de feu Paul-Émile Ouellet. Elle laisse dans le deuil ses enfants René, Gérard (feu Ginette Lizotte), Lise (Mario Beaunoyer) et Chantal (Vincenzo D'Errico), ses petits-enfants Sébastien et Isabelle, Julien et Gabriel, Sophie, Julie et Marina ainsi que ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, parents et amis. Exposée à

La Maison Darche
7679, boul. Taschereau, Brossard

info@maisondarche.com
Une liturgie aura lieu le jeudi 22 novembre à 21 h en la chapelle de la Maison Darche et de là au crématorium Darche. Heures de visites: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 21 h.

PAPINEAU, Cécile Brunet

1913 - 2001
À Lachine, le 19 novembre 2001, à l'âge de 88 ans, est décédée Cécile Brunet, épouse de feu Lucien Papineau. Elle était la mère de Lucie (Bernard) et de Denis (Jocelyne). Elle laisse aussi dans le deuil ses soeurs Aline, Claire, Amanda (Lambert Brunet), Marie-Pauline; son petit-fils Marc Doyon, ses belles-soeurs, des neveux, des nièces et des amis.

Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation Pearl Harrington seraient appréciés.

Les funérailles auront lieu en l'église des Sts-Anges, 1400 St-Joseph, Lachine, le mercredi 21 novembre à 13 h 30. Visites à l'église une heure avant le service.

Direction J.J. Cardinal
514-639-1511



PAPUTSAKIS (Bélisle), Suzanne
1931 - 2001

À St-Colomban, le 18 novembre 2001, à l'âge de 69 ans, est décédée Suzanne Bélisle, épouse de M. Henri Paputsakis. Elle laisse dans le deuil ses enfants Marie-Claude (Jonathan Tatton), Pierre (Mindy Peters), ses 3 petits-enfants ainsi que sa soeur, ses frères, beaux-frères, belles-soeurs et autres parents, amis ainsi que sa tante Céline.

Les funérailles auront lieu le jeudi 22 novembre 2001 à 14 h en l'église de St-Canut. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La famille recevra les condoléances à compter de 13 h en l'église de St-Canut. Des dons à la Société de l'ostéopore du Québec seraient appréciés.

Direction Maison funéraire Trudel inc.
St-Jérôme

PAQUETTE (Fournel), Laurette

1911 - 2001
À Lachine, le 18 novembre 2001, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme Laurette Fournel, épouse de feu Paul-Émile Paquette. Elle laisse dans le deuil ses soeurs Rose Miron, Cécile Abbut et Raymond, ses frères Albert (Gilberte), Alexandre (Lucie), Armand et feu Maurice (Thérèse), ses belles-soeurs ainsi que plusieurs nièces et neveux, parents et amis. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant le service qui aura lieu le jeudi 22 novembre 2001, à 13 h 30, en l'église Ste-Françoise Romaine, 1850, St-Antoine, Lachine et de là au cimetière de Lachine. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Direction Urgel Bourgie
www.urgelbourg.com

PELLAND, Richard

1967 - 2001
À Montréal, le 16 novembre 2001, à l'âge de 34 ans, est décédé Richard Pelland, fils bien-aimé de Marcel Pelland et de Thérèse Castonquay. Outre ses parents, il laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Eric (Marie-Josée Bédard), Lynn (Benoît Brodeur), Jean, Natalie et Robert (Indra Rivet), ses "petits rayons de soleil" Elisabeth, Emile, Alexi, Vincent, ses cousins et cousines, nombreux oncles et tantes ainsi que plusieurs parents et amis.

La famille désire remercier le Dr Karine Goddard et Mme Manon Vaillancourt de l'hôpital Notre-Dame.

La famille recevra les condoléances au

Mausolée St-Martin
(édifice à l'arrière du)
Complexe funéraire Alfred Dallaire inc
2159 boul. St-Martin Est, Laval

le mardi 20 novembre de 19 à 22 h et le mercredi 21 novembre des 10 h, suivi d'une réunion de prières à 11 h 30. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation du CHUM (hôpital Notre-Dame, 1560, Sherbrooke Est, Montréal H2L 4M1) seraient appréciés.



SAFFER POIRIER, Liliane
1949 - 2001

Guidée par le ciel, Liliane Saffer Poirier nous a quittés le 19 novembre 2001. Elle était l'épouse de Marcel H. Poirier, demeurant à Magog. La dépouille repose à la

Résidence funéraire Ledoux Magog inc.
150, rue Sherbrooke, Magog
Jacques Lecours, président

Heures de visites: jeudi de 14 à 16 h et de 19 à 22 h, jour des funérailles de 12 h jusqu'au départ du salon à 13 h 40. Les funérailles auront lieu le vendredi 23 novembre à 14 h en l'église St-Patrice (Magog). Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Monia et Yanouk, sa petite-fille Mia, sa belle-fille Pascale, son frère Stéphane, sa belle-soeur Arlette ainsi qu'autres parents et amis. En guise de sympathie, des dons en son nom à La Maison Aube-Lumière, 220 Kennedy Nord, Sherbrooke, PQ, J1E 2E7, (819) 821-3120, et à La Rose des Vents de l'Estrie, 234 Dufferin, Bureau 102, Sherbrooke, PQ, J1H 4M2, (819) 823-9996, seraient grandement appréciés. La famille tient à remercier le personnel très dévoué du C.L.S.C. de Magog.

1er ANNIVERSAIRE



JEAN RAVENELLE
21 novembre 2000

Son amour de la vie et sa joie de vivre sont une source d'inspiration pour nous. Il nous manque.

Sa fille Josée (Michel Arcouette) son fils Guy (Chantal Pinard) ses petits-fils Félix, Bruno, Olivier ainsi que sa soeur Mariette Ravenelle.

PRIÈRES

MERCI MON DIEU

Dites 9 fois *Je vous salue Marie* par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyablement vrai. H.P.C.

PRIÈRE INFALLIBLE À LA VIERGE

Fleur toute belle du Mont-Carmel, vigna fructueuse, splendeur du ciel, Mère bénie du Fils de Dieu assistez-moi dans mes besoins. O étoile de mer, aidez-moi et montrez-moi ici même, que vous êtes ma mère. O Sainte Marie Mère de Dieu, Reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du cœur de m'appuyer dans cette demande (formuler ici votre demande). Personne ne peut résister à votre puissance. O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois). Sainte-Marie, je remets cette prière 3 jours de suite et vous devez ensuite la publier, la faveur sera accordée. E.F.V.

PRIÈRE INFALLIBLE À LA VIERGE

Fleur toute belle du Mont-Carmel, vigna fructueuse, splendeur du ciel, Mère bénie du Fils de Dieu assistez-moi dans mes besoins. O étoile de mer, aidez-moi et montrez-moi ici même, que vous êtes ma mère. O Sainte Marie Mère de Dieu, Reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du cœur de m'appuyer dans cette demande (formuler ici votre demande). Personne ne peut résister à votre puissance. O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois). Sainte-Marie, je remets cette demande entre vos mains (3 fois). Faire cette prière 3 jours de suite et vous devez ensuite la publier, la faveur sera accordée. Daphnée.

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. M.M.

REMERCIEMENTS

PRIÈRE infallible à la Vierge
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. H.P.
REMERCIEMENTS à Marie-Reine-des-Coeurs pour faveur obtenue. J.M.
REMERCIEMENTS à Notre-Dame pour faveur obtenue. T.D.

Donnez le souffle de vie.

Ensemble nous pouvons vaincre la fibrose kystique



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA fibrose kystique

1-800-363-7711





À votre santé



Benzène, formaldéhyde, acide cyanhydrique, monoxyde de carbone, goudron. Ces produits chimiques, et bien d'autres encore, se retrouvent dans la fumée de cigarettes régulières ET DE CIGARETTES ÉTIQUETÉES DOUCES ET LÉGÈRES par l'industrie du tabac. Une mixture mortelle, peu importe l'étiquette qu'on lui donne. Il est temps de voir les cigarettes pour ce qu'elles sont vraiment.

Douces et légères? Trompeuses et dangereuses.



Santé
Canada

Health
Canada

Pour plus d'information, composez le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232)
ATS/ATM 1 800 465-7735 www.santecanada.ca/tabac

Canada